

PROCÈS – VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 26 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 26 janvier, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 janvier, s'est réuni à la MAIRIE DE SAGY, sous la présidence de M. Denis PARISOT, Maire de SAGY.

Nombre de membres afférents au CM : 15 - **En exercice** : 14 – **Présents ou représentés** : 12

Membres présents : MOREY Raphael – BERNARD Marie-Annick – COULON Maryline – MIELO Claude – MOREY Valentin – BOULLY Franck – BERTHAUD Gérard – GERUSA Cindy – GUILLOT Jennifer

Membres représentés : BEY Pascal (pouvoir à Denis PARISOT) – MAXIT Delphine (pouvoir à Raphaël MOREY)

Membres excusés : VERGUET Ghislaine **Membres absents** : LAMY François-Noël

Est élu secrétaire de séance : GUILLOT Jennifer

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
2. Etude devis pour le RGPD par le Centre de Gestion
3. Etude devis KLEBER MALECOT pour réparation sur tractopelle
4. Etude devis ROUEFF pour doublage plafonds premier étage école maternelle
5. Etude devis Emmanuel BOUILLLOT élagage
6. Etude devis Jean-Lino MAILLOT réfection du puits Chartondu
7. Délibération pour ouverture de crédits d'investissement pour l'exercice 2024
8. Lotissement « Les Buissons » :
 - Choix du sens de circulation
 - Nom de la voie
 - Délibération pour longueur de cette voirie
9. DETR 2024 : choix du projet à proposer et demandes de devis les concernant
10. Choix prestataire pour nouvel éclairage sur le terrain entraînement au stade du bois Bouvret
11. Interprétation de la délibération concernant les congés attribués pour événements familiaux
12. Point sur investissements prévus et réalisés en 2023
13. Projet Ages & Vie : Compte-rendu du webinaire du 11 courant
14. Délibération pour maintien ou non des horaires scolaires dérogatoires
15. Planification écologique nationale : compte-rendu de réponse concernant l'état des lieux
16. Etude demande de stationnement d'un commerçant
17. Maison d'Assistants Maternels :
 - Bilan des travaux réalisés, des frais engagés et des subventions attendues
 - Compte-rendu visite de la PMI
18. Point sur les autres chantiers en cours
 - Extension supérette

- Questions diverses :

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal

Monsieur le Maire demande si des modifications ou ajouts sont à apporter au document. Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 22 décembre 2023.

Celui-ci a juste amené une remarque de M.A. BERNARD concernant l'autorisation de demande de subvention.

2. Etude devis pour le RGPD par le Centre de Gestion

La mutualisation avec la COMCOM pour la gestion de cette prestation n'ayant pas abouti, Monsieur le Maire présente le devis reçu du Centre de Gestion pour la prise en charge par leur service du Règlement Général Européen sur la Protection des Données. Le montant est de 1 620 € TTC correspondant à 3 années d'adhésion pour une collectivité de moins de 20 agents. Une convention sera à signer avec le CDG, le conseil sera informé quand la commande sera passée.

3. Etude devis KLEBER MALECOT pour réparation sur tractopelle

La tractopelle VOLVO montre un souci mécanique, la suspension du siège chauffeur est HS, l'engin a quelques années mais relativement peu d'heures, la garantie est expirée. Monsieur le Maire informe le conseil qu'un devis de 2 667.88 € TTC a été reçu pour cette réparation, celui-ci a été fait à distance, son montant peut donc varier à la baisse ou à la hausse.

4. Etude devis ROUEFF pour doublage plafonds premier étage école maternelle

Suite à la visite de sécurité imposant le passage de SOCOTEC, il est ressorti que la laine de bois qui a été posée sur la sous-pente du toit de l'école maternelle est inflammable. Le plafond existant doit donc être doublé par du placoplâtre. Monsieur le Maire présente le devis de 8 256 € TTC.

5. Etude devis Emmanuel BOUILLLOT élagage

La DRI a envoyé à la commune une demande d'élagage le long de la RD 21 entre le stade et le 649 Route de Beaufort sur 215 m, car les branches sont devenues gênantes pour les bus et les camions. Un devis de 645 € TTC est présenté au conseil. Les employés communaux seront chargés de débarrasser les branches qui auront été coupées.

6. Etude devis Jean-Lino MAILLOT réfection du puits Chartondu

La réfection du puits de Chartondu a été décidée lors du conseil municipal du 24 novembre 2023. Les éléments ont été récupérés. Les travaux seront effectués par un professionnel à qui un devis a été demandé, le montant s'élève à 3 468 € TTC.

Mme GUILLOT s'interroge si les éléments récupérés conviennent bien pour la réparation.

7. Délibération pour ouverture de crédits d'investissement pour l'exercice 2024

Le conseil municipal décide d'ouvrir les crédits d'investissements d'un montant de 164 810 € pour l'exercice 2024.

8. Lotissement « Les Buissons »

- *Choix du sens de circulation* : Monsieur le Maire rappelle que la circulation se fera dans un sens unique horaire ou anti-horaire. Il est donc proposé à chacun de prendre son véhicule pour essayer les 2 sens de circulation et de donner son avis pour mercredi 31 au plus tard.
- *Nom de la voie* : le vote est fait à main levée entre « Allée des Buissons » - « Chemin des Buissons », la 1^{ère} proposition est retenue à l'unanimité.
- *Délibération pour longueur de cette voirie* : une nouvelle voie étant créée, la longueur de celle-ci doit être déclarée aux services de la Préfecture car les longueurs de voie communale interviennent dans le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement. La longueur de l'Allée des Buissons est de 141 ml.

9. DETR 2024 : choix du projet à proposer et demandes de devis les concernant

Monsieur le Maire informe que le dossier doit être déposé en février et propose que le projet retenu soit la réfection de l'étanchéité de la salle des fêtes. Il est grand temps de s'en occuper avant que les travaux à envisager ne soient plus importants. Des devis sont donc à demander aux professionnels du secteur.

Mme BERNARD : installation des stores côté ouest.

Mr MIELO : entreprises avec lesquelles la commune a déjà travaillé, les entreprises locales et extérieures.

Mr BERTHAUD : Pour répondre à Mme BERNARD, les stores ne peuvent être installés qu'à l'extérieur. Quant aux travaux, il faut les déterminer pour définir le cahier des charges avant d'envoyer un courrier aux entreprises à solliciter. Une réunion de la commission bâtiment est donc prévue le 01/02 à 17 h.

10. Choix prestataire pour nouvel éclairage sur le terrain entraînement au stade du bois Bouvret

3 entreprises ont été sollicitées pour ces travaux mais seules 2 ont répondu : JAILLET devis d'un montant de 27 216 € TTC et PIERAUT : 29 119.81 € TTC. Les 2 entreprises répondent au niveau d'éclairage moyen demandé : 80 lux et ont joint une étude technique. La société PIERAUT a bien indiqué sur sa proposition de prix les parafoudres qui sont maintenant obligatoires.

Mr MIELO : quel retour du club de foot quant à ces 2 propositions ? PIERAUT est préféré car la moyenne est supérieure et le matériel proposé plus haut de gamme.

Une demande de subvention est faite auprès de La FFF qui pourrait participer en moindre mesure et auprès du Département dans le cadre de l'appel à projet.

Il est demandé au conseil de voter à bulletins secrets afin de faire le choix du prestataire :

Vote blanc : 2 – Ste Pieraut : 9 – bulletin nul : 1.

11. Interprétation de la délibération concernant les congés attribués pour évènements familiaux

Monsieur le Maire rappelle la délibération 20160062 pour les autorisations d'absence pour évènements familiaux. La question qui est posée est de savoir si un des agents se pacse plusieurs fois, il lui est autorisé à chaque fois une absence de 5 jours. De plus, l'absence pour le décès d'un oncle ou d'une tante n'est pas prévue. La décision est soumise au vote : Pour : 9 – Contre : 3.

12. Point sur investissements prévus et réalisés en 2023

Un point plus précis sera fait au moment de l'étude du budget 2024.

13. Projet Ages & Vie : Compte-rendu du webinaire du 11 courant

Le webinaire s'est déroulé avec 4 personnes de chez Ages & Vie et 11 communes dont 3 n'étaient pas représentées. Les habilitations ont été obtenues par 4 communes, une réunion avec le conseil départemental est prévue pour fin février. La législation ayant évolué, les appels à projet sont ouverts à toutes les structures désormais, Ages&Vie va donc faire parvenir un courrier aux communes afin qu'elles confirment et renouvellent leur intérêt pour l'installation d'une telle structure. Le Maire demande donc au conseil de se prononcer sur le cet intérêt : la réponse est oui à l'unanimité.

Mme BERNARD : existe-t-il d'autres structures de ce genre ? Oui. Il faudra bien insister sur la présence constante d'une personne pour gérer la structure.

14. Délibération pour maintien ou non des horaires scolaires dérogatoires

Le temps scolaire est prévu par la loi sur 5 jours pour qu'il se déroule sur 4 jours il faut demander une dérogation. Le Conseil se prononce à l'unanimité pour faire la demande de dérogation afin de rester à la semaine de 4 jours.

15. Planification écologique nationale : compte-rendu de réponse concernant l'état des lieux

Pour le 31 janvier, la commune devait compléter un questionnaire envoyé par la préfecture : 150 questions auxquelles répondre afin de définir des plans d'action concrets pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, œuvrer à la préservation et à la restauration des écosystèmes nécessaires à la biodiversité autour de 6 thématiques : mieux agir pour se déplacer, se loger, produire, se nourrir, consommer et préserver. Un groupe de travail s'est donc réuni afin de répondre à ces questions dans les délais.

16. Etude demande de stationnement d'un commerçant

Valentin MOREY ne prend pas part au débat et sort de la salle.

La Comtoise de viandes Jean Royer SAS de Lons le Saunier, boucherie-charcuterie-traiteur, a adressé un courrier en mairie afin de demander l'autorisation de stationner son camion les samedis matin car

habituellement il le plaçait à Crançot mais la fréquentation est en baisse, il cherche donc un autre emplacement.

Les remarques suivantes sont émises :

Est-ce que cela fera de la concurrence au camion du « Petit Porcelet » qui vient tous les jeudis « Route de Louhans », avec la supérette ? Est-ce que ce serait la même clientèle ? Un camion passe déjà chez les habitants. Il y a déjà eu quelques années en arrière en camion qui s'installait sur la commune. Est-ce que ce serait bien vis-à-vis de celui qui vient le jeudi ? Est-ce que celui du jeudi est prévenu. Cela serait un plus pour certains actifs.

Vote : Pour : 5 – Non : 1 – Abstention : 5

17. Maison d'Assistants Maternels

- *Bilan des travaux réalisés, des frais engagés et des subventions attendues*

Le Maire présente un tableau reprenant les devis reçus pour les travaux de la MAM et les factures. Au 24/04/2023, il était prévu des dépenses à hauteur de 80 988.56 € HT et au 13/01/2024, le montant des factures s'élèvent à 119 019.30 € HT. Les subventions attendues sont pour la DETR 39 528 € et la CAF 38 223 €.

- *Compte-rendu visite de la PMI*

Il faut ajouter 2 détecteurs de fumée, le plan d'évacuation du bâtiment, des anti pinces-doigts sur la porte de la salle de bain, le verrouillage des 2 barrières. Les tiroirs prévus sous la table à langer peuvent finalement rester plutôt que la mise en place d'étagères.

18. Point sur les autres chantiers en cours

- Extension supérette

Mr BERTHAUD prend la parole pour informer le conseil que le chantier a bien avancé : l'ossature bois et la charpente sont en place – la couverture devait se faire semaine prochaine – le bardage sera posé début de semaine prochaine – l'étanchéité interviendra mercredi – le maçon reprend le béton intérieur – l'électricien aura passé les gaines pour les différentes alimentations. Une réunion est fixée mercredi avec le gérant. La fin des travaux devrait être pour le mois de mai.

- Questions diverses :

▪ **Compte-rendu des travaux effectués à la garderie périscolaire (après passage commission sécurité)** une cloison a été posée pour séparer l'armoire électrique du local de stockage des jouets pour les enfants, facture Entreprise Roueff 1 476 € ainsi qu'une porte par les Menuiserie Berthaud 498.96 €.

▪ **Compte-rendu commande pièges à frelons asiatiques et organisation de l'action**
800 pièges ont été commandés pour un montant de 792 €, il est prévu d'en distribuer 2 par foyer, avec les infos sur l'utilisation. Les personnes viendront elles-mêmes les récupérer en mairie. Mme BERNARD fait remarquer qu'il est conseillé de les pendre.

▪ **Compte-rendu de désignation de l'arbre de l'année par Marie-Annick BERNARD**
Mme BERNARD a assisté à la remise des prix qui se déroulait dans le bâtiment de l'ONF à Maisons-Alfort. L'arbre primé passe en concurrence au niveau européen : Prix du Jury au tilleul de Lapeyrouse - Prix du Public au hêtre de Bayeux - Coup de cœur à l'Olivier de Roquebrune-Cap-Martin. Le tilleul de SAGY arrive en 12^{ème} position. Tous les arbres seront en photo dans la revue « Terre Sauvage » de février. Il ressort de cette participation que le Tilleul mériterait d'être mieux mis en valeur (modification du panneau avec plus d'explications).

▪ **Revalorisation du métier de secrétaire de mairie**
Jusqu'au 31 décembre 2027, dans les communes de moins de 3 500 habitants, le maire, pour assurer les fonctions liées au secrétariat de mairie, nomme un agent aux fonctions de secrétaire général de mairie. Ce point sera revu lorsque les textes officiels seront reçus.

▪ **Information webinaire de la Fondation du Patrimoine le 25/01/24**

Les élus n'ont donc pas pu y participer car ils n'ont pas reçu les informations de connexion.

▪ **Rendez-vous avec le SYDESL (M. CORDELIER) pour éventuel projet d'installations photovoltaïques le 20/02/24 à 9h30 en mairie**

Les zones d'installation des panneaux solaires au sol ont été déterminées lors du conseil municipal du 22 décembre quant ont été définies les zones d'accélération des énergies renouvelables. Suite à cela, l'installation de panneaux photovoltaïques peut être envisagée, un rdv est donc prévu avec le SYDESL afin de pouvoir bénéficier de l'assistance d'un maître d'œuvre pour ce projet.

▪ **Prévision visite sur terrains (commission voirie) pour possibilité de busage d'un fossé à l'Ouest du pôle médical et pose de bordures dans virage Chemin de la Vallière**

Une visite est prévue sur place le

▪ **Compte-rendu des travaux des employés par le 1^{er} adjoint.**

Fauchage – Entretien route – Cimetière – Travaux divers – Entretien bâtiments

Fin de la séance à 22 h 45

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

